

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° II-DN58

présenté par

M. Jacobelli, M. Berteloot, M. Boccaletti, Mme Colombier, M. Gonzalez, M. Girard, M. Giletti,
Mme Lelouis, Mme Martinez, M. Rancoule et M. Taverne

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Défense »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.